

France : la dette publique augmente malgré des taux très bas

La dette publique française a pris son envol dans les années 1970. Pendant les *Trente Glorieuses*, le budget de l'État était à peu près équilibré. Mais la crise a changé la donne et les déficits publics se sont accumulés. Au cours des années 1980 et au début des années 1990, les taux d'intérêt étaient très élevés pour lutter contre l'inflation (« désinflation compétitive ») et maintenir la parité avec le mark. N'étant pas financé directement par la Banque centrale, l'État a emprunté sur les marchés financiers à des taux très élevés, alimentant un « effet boule de neige » de la dette.

A partir du milieu des années 1990, les taux d'emprunt de l'État ont progressivement baissé pour atteindre aujourd'hui un plus bas historique avec des taux à 10 ans autour de 2%. Du coup, le poids de la dette s'est stabilisé autour de 60% du PIB jusqu'à la crise de 2007. Ensuite, l'accroissement des déficits publics a provoqué une hausse du taux d'endettement public malgré des taux au plus bas. La dette publique représente désormais 95% du PIB.

En raison de la faiblesse des taux, la charge de la dette (paiement des intérêts aux créanciers de l'État) n'est plus le premier poste de dépenses de l'État cette année. Elle repasse derrière l'enseignement scolaire, mais elle atteint tout de même 44,3 milliards d'€ (en baisse de 2,3 milliards par rapport à 2014).

Malgré les efforts de la banque centrale européenne pour maintenir les taux au plus bas avec le « quantitative easing », on ne peut exclure une remontée des taux, voire un « krach obligataire ». Une sortie de la Grèce de l'euro (et donc un défaut grec) aurait des conséquences difficiles à appréhender, mais elle provoquerait forcément une remontée des taux dans les pays les plus fragiles de la zone euro, y compris la France. La charge de la dette serait alors accrue, rendant encore plus nécessaire la répudiation de la dette, que nous concevons dans le cadre d'une rupture anticapitaliste avec le système monétaire actuel.

Gaston Lefranc

Décomposition de la dette publique
(en % de PIB)

